

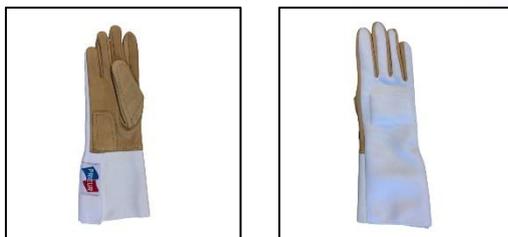
DECLARATION UE DE CONFORMITE

La société PRIEUR SPORTS déclare que l'Équipement de Protection Individuelle de catégorie 2 suivant :

Gant d'escrime en *cuir et tissu 350 N (polyester 100%)* de niveau de protection 1 destiné à la pratique *du fleuret et de l'épée*

Tailles : *6 à 11*

Référence : *1060*



est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

- Règlement (UE) 2016/425 du parlement européen et du conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle,

Ainsi qu'à la norme harmonisée suivante :

- NF EN 13567 + A1 (08/2007)

L'organisme notifié, ALIENOR CERTIFICATION n°2754, ZA du Sanital 21 rue Albert Einstein 86100 CHATELLERAULT, a effectué l'examen UE de type et établi l'attestation d'examen UE de type n°2754/0608/162/06/18/0140 en date du 04/06/2018.

Fait à Genlis le, 27/10/2020

Le Directeur Général,
Didier CONTREPOIS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "D. Contrepois".